

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE
L'ADMINISTRATION SCOLAIRE

DIRECTION DU PERSONNEL DE
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

SERVICE DU PERSONNEL

au titre

du 22/02/85

DECRET N° 85/163/MSS-DGAS-DPA-PS-P3

portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1983 des Professeurs Certifiés de Lycée des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo et insérant la liste des Fonctionnaires de ces mêmes cadres avançant à l'ancienneté à l'article (3) sus

LE PREMIER MINISTRE,

6/ I S A S :

D.F.P.

D.G.D.

D.C.F.

(/u la Constitution du 3 Juillet 1979;
(/u l'Ordonnance 019/84 du 23/8/84 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8/7/79 ; (/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo
(/u l'arrêté N° 2087/EP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret 64/165/EP du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement de la République Populaire du Congo;
(/u le décret 62/130/EP du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret 62/197/EP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 ~~du 3.2.62~~ portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret 62/196/EP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A;
(/u le décret 65/170/EP-DG du 25.6.65 réglementant l'avancement des fonctionnaires;
(/u le décret 74/478 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62/196 du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u le décret n° 60/630 du 27/12/80 portant déblocage des avancements des cadres de l'Etat;
(/u le décret n° 64/356 du 8/8/84 portant nomination du Premier Ministre;
(/u le décret n° 84/658 du 13/6/84 portant nomination des Membres du Gouvernement;
(/u le décret n° 84/360 du 20/6/84 portant organisation des intérêts du Gouvernement;
(/u le procès-verbal de la Commission Administrative Paritaire en date du 23 Juillet 1984;
(/u l'ordonnance n° 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 3 Juillet 1979 ;
(/u le décret n° 67-304 du 30.9.1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'Enseignement Secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 197, 20, et 21 du décret n° 64/165 du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement;

D E C R E T :

Article 1er : Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1983, les Professeurs certifiés de Lycée des cadres de la catégorie A hiérarchie I des services sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo dont les noms suivent :

POUR LE 2^e ECHILON

A 2 ANS

- LBOUALA Urbain, en service à Pointe-Noire
- IKONGA Boniface, en stage à Bulgarie
- NGANGA Gey Georges, en service à Brazzaville
- NGOMA Daniel, en service à Sibiti
- BOUEOUNSSA Robert, en service à Brazzaville
- KIBOUILLOU Noël, en service à Brazzaville
- KACITOU Jean Brice, en service dans la Science
- LEBI Patrick Robert, en service à Brazzaville
- MAKAYA Auguste, en service à Brazzaville
- KAMPINGA Théodore, en service à Brazzaville
- BOUMHOUD Andrée Sylvia, en service à Brazzaville
- NIATOUILLA Fulgence, en service à Brazzaville
- KIMBAGABA Antoine, en service à Pointe-Noire
- NKOUNKOU Urbain, en service à Brazzaville
- OUMBI Pierre, en service à Brazzaville
- KITA Pierre, en service à Cacao
- ZEMBA Jean, en service à Brazzaville
- BONCO Albert, en service à Brazzaville
- YOLOU Sébastien, en service à Kinshasa
- NGOULOU Marcel, en service à Brazzaville
- LAKITAKA Lambert, en service à Brazzaville
- BOUTISTE Agnès, en service à Pointe-Noire
- BOUNGOU Pausan, en service à Brazzaville
- BAI Samari, en stage en URSS
- KIZERE Maurice, en service à Kinshasa
- NGOUNGOL Georges, en service à Brazzaville
- OUMBA Frédéric François, en service à l'ESRIP Brazzaville
- LOUKOUOU Benjamin Alphonse, en service à Brazzaville
- KENDJANGOU Jean Marie, en service à Brazzaville
- OKOUKI Jean, en service à Brazzaville
- KOUTSOLI Bertin, en service à Brazzaville
- KICOUNGOU Paul, en service à Brazzaville
- KATOUZI Suzanne Clémence, en service à Brazzaville
- MBEMBA André, en service à Brazzaville
- KICOUNGOU Edouard, en service à Brazzaville
- KILAKOUDOU Georges, en service à Louloko
- MASSABA Jean Tharcisse, en service à Pointe-Noire
- NZOUOU Martin, en service à Brazzaville
- KOUNDEDE Grégoire, en service à Brazzaville
- PABEU Elol Georges, en service à Brazzaville
- LITOUNZI Georges, en service à Brazzaville
- ONGAGNA André, en stage en bulgarie
- DEO. OKANDE Joseph Baptiste, en stage en Bulgarie
- KOUA KOUNGOU Modeste Rigard, en service à Brazzaville
- BEMBA Joachim, en service à Brazzaville
- KOBASSA Josué, en service à Brazzaville
- KINTOMBO David, en service à Brazzaville

.../...

POINT 1.3 3e LIGNE (CONT.)

- KPLIN Léopold, en service à B/ville
- KENZOU Jean Claude, en service à Brazzaville
- KELA François, en service à Brazzaville
- KANEL Basile, en service à Brazzaville
- KOLAKOU Guillaume, en service à Brazzaville
- KESSE KALPHEL Martin, en service à B/ville
- KVA Pimé, en service à B/ville
- KELA Keli, en service à Brazzaville
- KAYI Pascal, en service à Brazzaville
- KAKHOUNOU Valentin, en service à Loubo
- KAKHOUNOU Cyrille, en service à Brazzaville
- KIKOUKIKI Michel, en service à Brazzaville
- KIONGOMIL Thomas, en service à Loubo
- KOUNA Jean, en service à Loubo
- KANGOU Paul, en service à Pointe-Noire
- KIDAGOU Michel, en service à Loubo
- KOUNGOU KOUNOU Pierre, en service à Kinkala
- KALINA Francis René Noël, en service à Gambia
- KAKOU Camille, en service à Brazzaville
- KALA Kanga, en service à Loubo
- KALA Kanga, en service à Loubo
- KISSIDI Jean, en service à Brazzaville
- KOUKOUO Jean, en service à Brazzaville
- LOURENDO Jean, en service à Brazzaville
- KAYKOU Victor, en service à Pointe-Noire
- KELA Gilbert, en service à Brazzaville
- KILKOU Albert Konstantin, en service à B/ville
- KELA Albert, en service à Kinkala
- KELA Pierre, en service à Pointe-Noire
- KELA Albert, en service à Brazzaville
- KELA Kanga, en service à Brazzaville
- KELA KANGOU Pierre, en service à B/ville
- KELA KANGOU Isaac, en service à Pointe-Noire
- KELA KANGOU Daniel, en service à Gambia
- KELA Louis, en service à Pointe-Noire
- KELA Albert, en service à B/ville
- KELA Paphile, en service à Loubo
- KELA Michel, en service à Brazzaville
- KELA Grégoire, en service à B/ville
- KELA Gaston Lucien, en service à B/ville

POINT 1.3 3e LIGNE

A 2 LIGNE

- KELA Jean, en service à Brazzaville
- KISSIDI Pauline, en service à Brazzaville
- KELA Gabriel Gaston, en service à Brazzaville
- KAKOUO Benjamin, en service à B/ville
- KANGOU Linc KELA Kela, en service à B/ville
- KELA Victor, en service à Brazzaville
- KELA Grégoire, en service à B/ville
- KISSIDI Albert, en service à B/ville
- KELA Kanga, en service à B/ville
- KOUT. Clément, en service à Loubo
- KELA Albert, en service à France
- KOLA Dominique, en service à Gambia et Principes

.../...

- 4 -
POUR LE 4^e ECHELON
A 2 ANS

- LAMAGNOY Augustin Richard, en sce à B/ville
- LAKIE Prosper, en sce à B/ville
- BALISO Félicité, en sce à B/ville
- EDOUDI Albert, en sce à B/ville
- ASSALI Joseph, en sce à B/ville
- TIEK Marcel, en sce à B/ville
- LOUPPE Dicudonné, en sce à B/ville
- NKOUNOU Albert, en sce à B/ville
- TOULABELOU Herbert, en sce en Angola
- BILTOUL Zacharie, en sce à B/ville

POUR LE 5^e ECHELON
A 2 ANS

- SANG Odette, en sce à B/ville
- SOK Samuel, en sce à B/ville
- IPOUL Jean, en sce à B/ville
- MAKALA-MAKALA Nicolas, en sce à Brazzaville
- BABAZILA Michel, en sce à B/ville
- SIA GODEMOY Dominique, en service à B/ville
- MBIZO Zacharie, en sce à Pointe-Noire
- DIHOULOU Anatole, en sce à B/ville
- KESSALI Roméo, en sce à B/ville

POUR LE 7^e ECHELON

- DIKOYI Jacob, en sce à B/ville
- LAFORD Emil Paul, en sce à B/ville

POUR LE 9^e ECHELON
A 2 ANS

- KATILGOU Adolphe, en sce à B/ville

Article 2 : Avanceront en conséquence à l'ancienneté à trois (3) ans :

POUR LE 2^e ECHELON

- DONGO Alphonse, en sce à B/ville
- KENDO Eula, en sce à B/ville
- KOUNOU Valérie Agnès, en sce à B/ville
- KAVOUNGOU POYI Andoche Claude, en sce à B/ville
- MOANGUZE Emyne Stanislas, en sce à B/ville
- KIBONZO Alard, en sce à B/ville
- BALOSSA Belonge Monna-Dicudonné, en sce à B/ville
- KAFOUA Alphonse, en sce à B/ville
- DEONG Jean Patrice, en sce à B/ville
- ILOHI Octave, en sce à B/ville
- NGOUNDI I Félix, en sce à Gamboma
- OPOKI Pascal, en sce à B/ville
- PABELE Samuel, en sce à B/ville
- PAMBOU LEM Marie Rose, en sce à B/ville
- FILANKÉBO François, en sce à Gamboma
- NGOTC Gilbert, en sce à B/ville
- NAKAVOUA Joseph, en sce à Sibiti
- MOULOU Ferdinand, en sce à Pointe-Noire

POUR LE 3^e ECHELON

- NDZALAT-OPHELE Marcel, en sce à B/ville

POUR LE 4^e ECHELON

- BOUMONGOU KAVOUNGOU Michel, en sce à B/ville

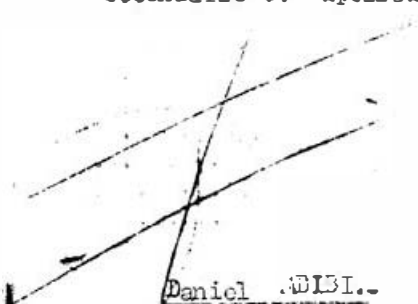
.../...

Article : 3 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

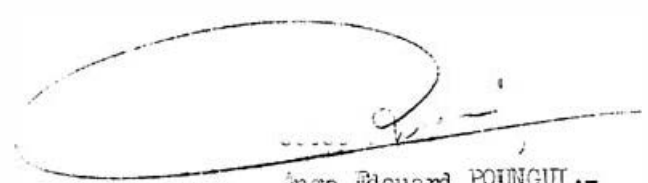
Brazzaville, le 19/02/85

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de l'Enseignement
Secondaire et Supérieur

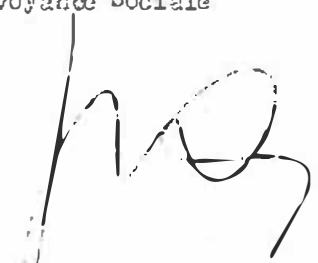


Daniel DIBI.-



Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale



Bernard COMBO MATSICHA.-

Le Ministre des Finances et du
Budget



Ithi Ossatoumba LEMOUNDZOU.-

ATTELIATIONS :

MESS/CAB.....1
DGAS.....1
DPAA.....5
DFP2
DGB.....2
DCF.....2
TRESOR.....2
E/SOLDE2
JORPC.....2
E/COURRIER....5
FETRASSEIC....2
INTERESSES....141
DOSSIERS DPAA... 141
DOSSIERS DFP.... 141

